



LE MARIE-SANNETTE



Le petit mot du Maire

La crise sanitaire reprend vigueur, il nous faut résister résolument.

Serrons-nous les coudes à défaut de ne pouvoir se serrer la main, gardons nos distances mais restons à l'écoute de nos voisins, « vulnérables » ou pas.

Restons vigilants et nous surmonterons ensemble les difficultés actuelles en attendant l'arrivée d'un remède contre le virus. Prenons soin de nous..

Danielle LEPRINCE

LE CONSEIL MUNICIPAL AU COMPLET !

Les 15 conseillers municipaux sont en place et au complet depuis le 18 octobre 2020 suite aux élections partielles



Maire : Mme Danielle LEPRINCE

Adjoints : M. Jérôme STEIN / M. Alain LABISSY / M. Michel MAZZOLA

Conseillers : Mme Laurence PÉRARD / M. Laurent CAURIER
 Mme Annick SAYEN / M. Patrice WALLERICH / Mme Marie HUMBERT
 M. Romuald PARANT / M. Christophe LEPRINCE / Mme Céline AUBRY
 M. Francis ADAM / M. Cyril BRIZION / Mme Virginie BRIZION



Vous trouverez les Commissions de travail sur le site internet de la Commune avec les membres inscrits à la rubrique commissions.

REUNION PUBLIQUE – MIEUX CONNAITRE LA FIBRE INTERNET ENSEMBLE



Cette réunion organisée par le Conseil Municipal a eu lieu **le 15 octobre 2020**. Elle a permis d'échanger ensemble sur nos questions et réponses concernant l'installation de la fibre optique désormais disponible dans notre commune. Vous avez encore des questions à ce sujet ?

Contactez la Mairie au **03 29 87 33 08**

EN BREF



NOUVELLE ADRESSE MAIL

Dorénavant pour joindre la Mairie par mail, voici la nouvelle adresse :

mairie55hannonville@gmail.com

Elle remplace et annule l'ancienne :

mairiehannonville@ozone.net



PANNEAUPOCKET

Toutes les informations de votre Commune à portée de main. L'application est désormais disponible sur les ordinateurs à l'adresse

<https://app.panneaupocket.com>



CÉRÉMONIE 11/11

Maire, ancien Maire et élus se sont retrouvés pour rendre hommage à nos morts. **Plus d'infos sur le site de la Commune**

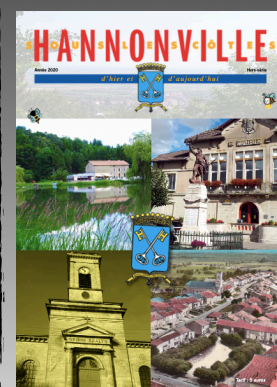
LES AFFOUAGES 2020-2021



L'affouage est en fonction des possibilités de la forêt et nul ne peut en revendiquer le droit chaque année. Le bois exploité est destiné à pourvoir au chauffage des affouagistes domiciliés sur la commune pour leur besoin personnel et ne peut être utilisé à d'autres fins et en d'autres lieux qu'à Hannonville sous-les-côtes. Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles le tirage au sort sera réalisé par RDV individuel à la salle Académique. Chaque affouagiste sera informé de la date de RDV, 1ère quinzaine de décembre.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Nous mettons tout en œuvre pour vous donner un maximum d'informations via le site web de la mairie <https://www.mairie-hannonville.com/> que nous sommes en train d'améliorer afin de le rendre plus attractif et surtout actualisé. Vous êtes vivement invités à le consulter. Vous y trouverez notamment les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal. Et si vous ne trouvez pas toutes les réponses aux questions que vous vous posez, si vous avez des incompréhensions sur certains sujets, n'hésitez pas à vous adresser directement à la mairie, de préférence par mail vu le contexte actuel. La mairie reste en effet votre meilleur interlocuteur pour vous informer.



RECUEIL

Avez vous le
vôtre ?

Disponible
en Mairie

ENVIRONNEMENT : des efforts à faire par chacun



Depuis plusieurs mois, nous faisons l'amer constat de dépôts sauvages de plus en plus nombreux, essentiellement aux abords des points d'apports volontaires (voir photo ci-contre). L'équipe du conseil s'emploie régulièrement à nettoyer ces endroits mais une mise au point semble importante : ces endroits ne sont en aucun cas des déchèteries et les dépôts sauvages sont punissables par la loi. La propreté du village est l'affaire de tous, le respect de la nature et des autres habitants également.

Par ailleurs, merci de veiller également à ne pas évacuer de lingettes (même dites biodégradables : 2 mois minimum pour se désagréger, 2 heures seulement pour arriver à la station) dans les canalisations de vos toilettes. Elles se retrouvent actuellement en très, trop, grand nombre au niveau de la station d'épuration (voir photo ci-contre) et nuisent à son bon fonctionnement. Ces lingettes doivent être jetées dans la poubelle « tout venant ».



MERCI BEAUCOUP POUR VOS EFFORTS ET VOTRE IMPLICATION !

LA COVID19 – LE CONFINEMENT, LES CONSEQUENCES

Nous vivons une période particulière qui bouleverse nos habitudes, nos libertés, nos choix. Notre fête foraine de la Saint Martin est annulée. Nos cérémonies se déroulent à huis clos. Nous devons porter le masque aux abords des écoles, bus scolaires et de l'EHPAD à Hannonville. Nous ne pouvons plus louer nos salles. Nos rassemblements y compris familiaux sont compromis. Nos perspectives de rencontres avec vous habitants, acteurs de la vie associative sont également reportées. Nous nous déplaçons avec une attestation que nous veillons à vous rendre disponible en Mairie et dans les commerces. Nous distribuons des masques pour les plus jeunes et les plus vulnérables d'entre nous. Nos habitudes changent mais notre volonté de vous accompagner reste intacte. **BONNE SANTÉ A TOUS ET BONNE FIN D'ANNÉE !**